

TABLEAU A (EXTRAIT).

Recettes du Service local pour l'Exercice 1862.

NOMBRES DES RECETTES.	NATURE DES RECETTES.		MONTANT DES RECETTES prévues.
1 ^{er}	Contributions sur rôles.		
	Impôts personnel et mobilier.	10,000 ,,	50,000 ,,
	Patentes.	40,000 ,,	
2 ^e	Droits perçus sur liquidations.		
	Droits de douane et d'entrepôt		85,000 ,,
3 ^e	Produits divers et Recettes à différents titres.		
	Droits d'enregistrement et de greffe. . .	15,000 ,,	395,000 ,,
	Produits de la cale de halage et du quai d'alatage	5,000 ,,	
	Produits de l'imprimerie.	2,600 ,,	
	Produit du troupeau local	6,000 ,,	
	Produit de la taxe des lettres.	4,200 ,,	
	Arrestations de simple police et fourrières.	4,000 ,,	
	Droits sur la délivrance des passe-ports, permis de toutes sortes, etc.	1,200 ,,	
	Caisses indigènes (part du Trésor). . . .	40,000 ,,	
	Produits divers : Ventes et cessions, recettes à divers titres.	30,000 ,,	
	Produits de la chauxfournerie (recette d'ordre).	20,000 ,,	
	Subvention Métropolitaine	300,000 ,,	
4 ^e	Recettes extraordinaires.		
	Prélèvements sur la caisse de réserve . .	MÉMOIRE.	,,
	TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES		530,000 ,,

Vu pour être annexé à notre arrêté de ce jour.

Papeete, le 27 décembre 1861.

Le Commandant, Commissaire Impérial,

Signé : E. G. DE LA RICHERIE.